

Zeitschrift: Plan : Zeitschrift für Planen, Energie, Kommunalwesen und Umwelttechnik = revue suisse d'urbanisme
Herausgeber: Schweizerische Vereinigung für Landesplanung
Band: 2 (1945)
Heft: 4

Rubrik: Forum Lectorum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Quelques impressions sur l'urbanisme en Suisse

En Suisse, tout comme ailleurs, cette discipline des temps modernes qu'est devenu l'urbanisme, est à l'ordre du jour. Depuis que l'éminent architecte genevois Camille Martin jeta, il y a une trentaine d'années, les bases d'une politique urbaine qui soit adaptée à notre pays, le mouvement a pris une extension considérable. Toutes les villes, grandes et petites, font actuellement établir des plans d'aménagements. A l'exemple de Genève, nos grandes cités ont créé des Services d'urbanisme. Aujourd'hui on parle même d'un Plan d'aménagement national, qui prétend s'intéresser à l'ensemble du territoire de la Confédération. Quant à dire que ces projets soient toujours confiés à des compétences en la matière, il y a sans doute de la marge...

Lorsque l'on soumet le travail accompli à un examen critique, on est de suite frappé, avant d'en apprécier la valeur intrinsèque, que les projets expriment des tendances différant sensiblement suivant leur origine. En effet, les plans des villes romandes traduisent des préoccupations très nuancées, en rien semblables à celles qui sont à la base de ceux des cités alémaniques. La Suisse allemande est dominée par cet esprit rationaliste, dont Durant défendit un des premiers les idées dans un cours professé à Paris à l'Ecole polytechnique il y a plus d'un siècle. Cette tendance partie de l'architecture, et passée dans l'urbanisme, caractérise d'ailleurs l'enseignement de l'Ecole polytechnique de Zurich depuis une quinzaine d'années. La Suisse romande, moins attirée par l'aspect utilitaire des choses, cherche au contraire à établir un équilibre des valeurs. Elle accorde ainsi à l'*art urbain*, qui semble négligé outre Sarine, une place au moins égale à celle réservée aux problèmes techniques et sociologiques.

L'enseignement de l'architecture à l'Ecole polytechnique de Zurich étant fait pour la Suisse allemande, on se vit obligé, en Suisse romande, de créer des écoles de langue française et répondant aux besoins artistiques, depuis que l'Ecole des Beaux-Arts de Paris était devenue inaccessible depuis la guerre. C'est ainsi que naquirent la Haute Ecole d'Architecture de Genève et l'Ecole d'Architecture de l'Université de Lausanne. Cette dernière estima devoir compléter cet enseignement par celui de l'urbanisme, donnant ainsi à la Suisse française une occasion de s'exprimer selon ses conceptions propres. En même temps elle créait ainsi l'unique institut universitaire suisse s'occupant d'études urbaines.

M. Jean Tschumi, professeur à l'Ecole d'architecture de Lausanne, tout particulièrement qualifié pour s'occuper des questions d'urbanisme, ayant été formé à cette discipline à l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, s'exprime de la manière suivante:

«...l'idée première qui a prévalu à la création de la Section d'urbanisme de l'Université de Lausanne, est notamment celle qu'aucune grande école d'architecture ne prépare en Suisse à l'étude des problèmes urbains.

Face à la moindre question d'ensemble, l'architecte diplômé se trouve aussi dépourvu des connaissances essentielles, qu'un dessinateur en bâtiment devant l'étude d'une réelle œuvre architecturale. Les innombrables plans, ou parties de plans de villes étudiés, prouvent en général que ces qualités indispensables ne s'improvisent pas! Il est vrai que certains esprits supérieurs ont réussi à s'imposer dans le domaine de l'art urbain, tout comme en architecture d'ailleurs, mais ces cas particuliers ne peuvent faire opinion.

Par ailleurs, si la Suisse est peut-être à l'avant-garde pour l'habitation et le confort matériel, elle n'a pas, ou peu brillé, loin de là, au cours des cinquante dernières années par la réalisation d'ensembles urbains. Si les édiles en portent une part de responsabilité, le corps des architectes par contre, en a certainement la plus grande, chose qu'il ne faut pas se dissimuler.

Certaines universités étrangères, afin de pallier à l'insuffisance des études d'architecte dans le domaine de l'art urbain, ont créé des instituts d'urbanisme. Au moment de la reconstruction européenne, une de nos grandes écoles suisses se devait de parer à cette carence de notre haut enseignement. L'Université de Lausanne, lors de la création de son Ecole d'architecture, a voulu combler cette lacune, en créant une section spéciale d'urbanisme.

Cet enseignement est accessible aux architectes diplômés des grandes écoles. Le plan d'étude comprend d'une part des cours théoriques, et d'autre part l'atelier où s'élaborent les projets. L'ensemble des études permettra de compléter la culture des architectes se spécialisant dans le domaine de l'urbanisme, et leur fera acquérir de nouvelles connaissances techniques, pendant que se formera leur aptitude à composer.»

L'esprit qui anime ce programme est éminemment artistique, on entend former des urbanistes, qui soient non seulement des architectes rompus aux problèmes techniques, mais possédant également une culture artistique et historique. Ce fait revêt d'autant plus d'importance, que l'on ne peut raisonnablement confier l'aménagement d'une cité, dans laquelle des siècles d'histoire sont venus s'inscrire lapidairement, à un architecte incapable d'en saisir l'âme! Encore faudrait-il qu'il eût la vision plastique, lui permettant de la modèler — car elle se conçoit en trois dimensions — et d'assurer la continuité d'un effort esthétique reflétant son tour d'esprit.

Ce que l'on oserait souhaiter, c'est qu'un tel enseignement finisse par exercer une influence sur le tracé de nos cités, grâce à des spécialistes avertis, et que l'on retienne que la discipline qu'est l'urbanisme, comporte en dehors de l'élément matériel un élément esprit.

Marcel D. Mueller-Rosset, architecte S. I. A., Lausanne, diplômé de l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris.

Note de la rédaction.

Nous sommes heureux de constater que notre revue provoque des échanges d'idées parmi nos lecteurs de Suisse romande.

La rédaction n'approuve pas entièrement les vues de l'auteur de cet article et serait intéressée de connaître quelques exemples concrets devant étayer ses critiques. Ces dernières semblent méconnaître les travaux préliminaires si importants en faveur du plan d'aménagement national.

Nous saluons tout particulièrement l'existence à l'Université de Lausanne d'un institut d'urbanisme qui peut contribuer à l'éducation si nécessaire des architectes dans cet important domaine.